



Capellen, le 20 mars 2017

Chers amis et joueurs de tennis,

La saison d'été débutera, au TC Cap on Line, dès le 1^{er} mai prochain.

Lors de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2016, les cotisations pour la saison d'été ont été revues à la hausse pour les adultes, maintenues pour les juniors et l'abonnement familial supprimé. Le tarif de la carte « membre joueur » reste inchangé :

- **25€ pour les membres joueurs adultes.**
- **10€ pour les membres joueurs juniors.**

Cette carte est valable une année, de saison à saison, et tous les joueurs évoluant sur les installations du club devront s'en acquitter.

- **Prix des abonnements d'été extérieurs :**
125 € pour le premier adulte de la famille
80 € pour le deuxième membre de famille
45 € pour les juniors
Prix des abonnements combinés
210 € pour les adultes
160 € pour les juniors
- **Prix de l'abonnement pour une heure fixe hebdomadaire dans le hall en été :**
200€ pour une heure fixe

L'abonnement combiné donne droit à leur détenteur de réserver un terrain dans le hall en cas d'intempéries. La priorité sera cependant donnée à l'école de tennis, aux joueurs qui ont réservé une heure fixe hebdomadaire et aux compétitions officielles (tournois et championnats). **Les samedis et dimanches après-midi (à partir de 14.00 heures) ne pourront être réservés sous cette forme.**

Il sera également obligatoire de s'équiper d'une seconde paire de chaussures car il sera strictement interdit d'entrer sur les terrains intérieurs avec des chaussures utilisées sur les courts en terre battue. Pour occuper un terrain dans le hall, il suffira que l'un des joueurs dispose d'un abonnement combiné, son ou ses partenaires devront être membres du Club.

Pour avoir accès au club, nous vous demandons de bien vouloir vous procurer une carte magnétique auprès de notre secrétaire, Patrick Argiolas, contre le versement d'une caution de 25 EUR. Si vous êtes déjà en possession d'une carte, elle reste bien sûr valable et sera programmée en fonction de votre nouvel abonnement.

L'inscription pourra se faire en retournant le formulaire ci-joint (patrick.argiolas@tccaponline.lu) ou directement sur le site du club (www.tccaponline.lu).

Les cartes de membres des joueurs présents sur le court devront être placées dans un boîtier prévu à cet effet, et correspondre à la réservation effectuée sur le site.

Les membres du Comité, le secrétaire et l'ouvrier en charge de la maintenance des terrains effectueront des contrôles systématiques pour pallier à l'occupation frauduleuse des courts de tennis.

Nous vous demandons également de nous communiquer votre adresse e-mail, en effet nous souhaitons à l'avenir effectuer la correspondance par courrier électronique.



L'accès au site internet se fera avec le même **User id** et le même **Password** que l'année dernière et sera accessible dans les **5 jours suivant réception de l'inscription et paiement de la cotisation**. Si lors de la réservation un membre du club avec qui vous souhaitez jouer ne figure pas sur la liste déroulante, cela signifie qu'il a déjà planifié une réservation ou qu'il ne s'est pas acquitté de sa cotisation.

En ce qui concerne les joueurs occasionnels, ils peuvent réserver un terrain au tarif de 20€ l'heure, à condition d'être à jour de carte de membre joueur. Un membre du Club peut jouer avec une personne non abonnée, mais à jour de carte de membre joueur, contre le paiement d'une invitation de 10€. **Afin de réserver dans ces conditions et pour tout autre renseignement nous vous prions de bien vouloir contacter Patrick Argiolas au 26 30 06 06 ou au 621 199 138 ou par e-mail : patrick.argiolas@tccaponline.lu.**

Nous vous prions de bien vouloir verser le montant de votre abonnement sur notre compte :

CCPL N° : IBAN LU05 1111 1513 0683 0000

et de retourner le formulaire attaché, dûment rempli à notre secrétariat :

TC Cap on Line 13, Rannerwee, L-8334 Capellen

Nous vous informons également que les **Championnats Interclubs** commenceront le **22 avril** prochain et se termineront le **9 juillet 2017**. Pendant cette période, certains terrains en terre battue seront réservés par le club les samedis après-midi, les dimanches matins et après-midi. Le court central restera cependant à disposition des membres pendant ces plages horaires.

Tous les membres désirant s'essayer au tennis en compétition, interclubs ou tournois, sont invités à contacter Patrick afin de connaître la démarche à suivre pour l'obtention d'une licence.

Pour les cours de l'école de tennis d'été, stages et heures individuelles, nous vous demandons de prendre contact avec **Paul Hoffmann**, responsable de l'école de tennis, au **30 58 77**.

En vous souhaitant une excellente saison tennistique, nous vous adressons nos salutations sportives.

Le Comité.



Bulletin d'inscription

Rappel du règlement

- 1) *Les enfants inscrits à l'école de tennis doivent payer une cotisation s'ils désirent jouer en été, sauf pour la catégorie mini tennis (nés en 2009 et après)*
- 2) *Tout joueur licencié au club doit s'acquitter de sa cotisation été, et de sa carte membre. La cotisation est offerte aux joueurs évoluant en 1^{ère} équipes séniors.*

Le (la) soussigné (e) : _____

Rue et no _____

Code : _____ Localité : _____

Téléphone privé : _____ Téléphone bureau : _____

Adresse e-mail : _____

(Ecrire lisiblement svp)

Demande par la présente :

1. un abonnement extérieur :

Premier adulte de la famille : prénom : _____

Deuxième membre de famille : prénom : _____

Junior (s) : prénom : _____ prénom : _____

prénom : _____ prénom : _____

2. un abonnement combiné :

Adulte : prénom : _____

Junior : prénom : _____

3. une heure hebdomadaire dans le hall

Le _____ (jour de la semaine) à _____ (heures)

4. cartes de membre joueur du TC Cap on Line

Adulte : prénom(s) : _____

Junior : prénom(s) : _____

Signature _____